



# Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Saint Germain la Ville du 26 février au 1er mars 2024

pour les enfants de 3 à 11 ans

## INSCRIPTIONS

- **Mercredi 31 janvier 2024 de 17 h 30 à 19 h 00**

*Salle Familles Rurales - Rue des Places - Saint-Germain-la-Ville*

**MERCI DE RESPECTER LA DATE DES INSCRIPTIONS**

Si vous ne pouvez pas venir pendant ce créneau horaire, merci de me déposer le dossier d'inscription complet **AVANT** cette date.

À télécharger sur le site \* et à remettre le jour de l'inscription :

- Fiche d'inscription février.
- Fiche de renseignements obligatoire (sauf si faite en 2023)
- Fiche sanitaire (sauf si faite en 2023)

Se munir :

- photocopies des pages « vaccinations »,
- du document CAF mentionnant le quotient familial (se le procurer sur le site internet de la CAF)

Pour tous renseignements, s'adresser à Isabelle Hérissant

par mail : [frstgermain@outlook.fr](mailto:frstgermain@outlook.fr)

sms au 07.83.83.41.68.

tel le soir 03.26.67.55.82.

Adresse Mail: [frstgermain@outlook.fr](mailto:frstgermain@outlook.fr)

\* Site : <https://famillesrurales.org/st-germain-la-ville/6/alsh>

Pour info : sous réserve de modification

ALSH vacances de Printemps : du 22 au 26 avril 2024

ALSH juillet : du 8 juillet au 2 août 2024

ALSH vacances de la Toussaint : du 21 au 26 octobre 2024

## FORMULES à la semaine

- **Accueil du matin** : de 7 h 30 à 9 h 00
- **Demi-journée matin** : de 9 h 00 à 12 h 00  
*Réservé pour les enfants de 3 ans dans l'année*
- **Journée** : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30  
*Les enfants repartent pendant midi pour déjeuner à la maison.*
- **Journée continue \*** : de 9 h 00 à 17 h 30  
*Les enfants sont pris en charge pendant midi.*
- **Demi-journée après-midi** : de 13 h 30 à 17 h 30  
*Les enfants participent uniquement l'après-midi.*

\* REPAS fourni par les parents

Possibilité de fournir un plat au choix (entrée ou plat ou dessert) aux animateurs.

S'inscrire sur le planning le jour de l'inscription.

Merci d'avance.

⇒ Goûter fourni par le centre

### TARIFS à la semaine

Changement grille tarifaire\*

	CAF / MSA QF < 1000	CAF / MSA QF >= 1000
Accueil du matin	8 €	9 €
Demi-journée matin	30 €	33 €
Journée	45 €	50 €
Journée continue	48 €	53 €
Demi-journée après- midi	37 €	40 €

Possibilité de paiement par chèque, chèques vacances, CESU.

Pour les paiement par chèques vacances et cesu, frais supplémentaires de 3% (sans les centimes)

**Carte adhésion FAMILLES RURALES 2024 obligatoire 27,00 €**